



CLUB DES DIRECTEURS
DE LA RESTAURATION
ET D'EXPLOITATION

Adhésion / Renouvellement COTISATION 2026

01

Cher ami(e),

Vous êtes membre du Club des Directeurs de la Restauration et d'Exploitation et nous vous en remercions. Comme chaque année, pour que notre Club fonctionne et soit actif, nous nous rappelons à vous pour le renouvellement de la cotisation annuelle 2026. Nous comptons sur vous pour adresser le présent document dûment complété, ainsi que votre chèque de cotisation au Trésorier du Club* dans les meilleurs délais (chèque à l'ordre du C.D.R.E.) ou par virement (RIB ci-dessous).

Besoin d'un reçu ?

Oui Non

Votre reçu vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

A lire attentivement :

En adhérant au CDRE, chaque membre :

- > S'engage à accueillir les autres membres au moins une fois par an dans le cadre d'une réunion plénière ou un afterwork,
- > S'engage à participer au moins une fois par an à une réunion ou un afterwork organisé par le CDRE,
- > S'engage à participer au moins une fois par an à un jury professionnel dans un établissement d'enseignement hôtelier,
- > S'engage à recevoir les partenaires du club en cas de demandes de rendez-vous (sans engagement d'achat) et de les inclure dans tout appel d'offre

Période du 01 janvier au 31 décembre 2026

France (Monaco, Paca, Ile de France, Sud-Ouest et Rhône Alpes) **100€**

International **50€**

Nom & Prénom	
Établissement	
Titre	
Adresse	
Tél. Prof	
E-mail Prof	
Portable	
E-mail Perso	
Tel. Perso	

Paiement par chèque

Banque _____ N° _____

* CDRE /CO Mr Didier Argence - 10 rue Joseph Gaillard - 94300 Vincennes

Paiement par virement

Date _____

Domiciliation : BNPPARB VINCENNES MARIGNY (02845)

Code banque **30004** / code agence **02845** / n° compte **00010031961** / clé **75**

IBAN : **FR 7630004028450001003196175** BIC : **BNPAFRPPMDT**